

Indicateurs de qualité des soins en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO)

HÔPITAL AVICENNE



Comparaison à la moyenne nationale :

supérieur

dans la moyenne

Inférieur

Objectif national (80 sur 100) :

★★★ dépassé







★★ atteint

★ non atteint

RESULTATS 2013 (enquête 2014)

Le dossier médical doit comporter les informations nécessaires à la **coordination** entre les différents professionnels de santé qui s'occupent du patient. Il permet de tracer le respect des **bonnes pratiques médicales**.

Chaque année, des dossiers tirés au sort sont analysés ; les indicateurs produits permettent de suivre les performances de l'hôpital et de les **comparer à la moyenne nationale** et à **l'objectif fixé par le ministère** de la Santé.

 <p>TENUE DU DOSSIER MEDICAL</p> <p>La tenue du dossier est essentielle à une bonne prise en charge. On doit y trouver : document justifiant l'admission, examen médical d'entrée, médicaments prescrits, compte-rendus d'accouchement et opératoire, dossiers anesthésique et transfusionnel, compte-rendu d'hospitalisation et traitement de sortie.</p>	score du 100	64
	Moyenne nationale	79
	Objectif national	★
 <p>TENUE DU DOSSIER D'ANESTHESIE</p> <p>Le dossier doit comporter les éléments nécessaires au partage de l'information entre les médecins intervenant à chaque étape de l'anesthésie afin d'assurer la sécurité du patient.</p>	% de conformité	77
	Moyenne nationale	85
	Objectif national	★★
 <p>COMPTE RENDU D'HOSPITALISATION</p> <p>Le courrier doit être envoyé dans les 8 jours au médecin traitant. Identité du médecin destinataire, dates du séjour, synthèse médicale et traitement de sortie doivent y figurer.</p>	% de conformité	23
	Moyenne nationale	51
	Objectif national	★
 <p>EVALUATION DE LA DOULEUR</p> <p>Pour être soulagée, la douleur doit être évaluée avec un instrument de mesure validé (échelle de la douleur). Le résultat doit être noté dans le dossier médical.</p>	% de conformité	50
	Moyenne nationale	81
	Objectif national	★
 <p>DEPISTAGE DES TROUBLES NUTRITIONNELS</p> <p>Afin d'éviter la dénutrition, le patient doit être pesé. La mesure du poids doit être réalisée à l'admission et notée dans le dossier médical.</p>	% de conformité	81
	Moyenne nationale	87
	Objectif national	★★
 <p>REUNION DE CONCERTATION EN CANCEROLOGIE</p> <p>Pour décider du traitement d'un cancer les médecins doivent se réunir en "réunion de concertation pluridisciplinaire" (RCP). On doit trouver dans le dossier médical le compte-rendu de cette réunion avec sa date, les médecins ayant participé et le traitement proposé.</p>	% de conformité	65
	Moyenne nationale	79
	Objectif national	★★

Résultats détaillés sur indicateurs.aphp.fr

Résultats nationaux sur scopesante.fr